

## AGENDA 21 LANESTER - PROGRAMME D'ACTIONS



n°	Axe	n°	Objectif	n°	Titre de l'action
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	1	Améliorer la connaissance du grand public en matière de patrimoine naturel par le développement de circuits de découverte	1.1	Aménager et sécuriser les sentiers de randonnées
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	1	Améliorer la connaissance du grand public en matière de patrimoine naturel par le développement de circuits de découverte	1.2	Diffuser la carte de randonnée
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	2	Renforcer l'identité historique, patrimoniale et culturelle de Lanester	2.1	Favoriser la connaissance du territoire via le développement de randonnées accompagnées , de visites de la rade en bateaux, ainsi que par la valorisation des sites patrimoniaux
1	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	2	Renforcer l'identité historique, patrimoniale et culturelle de Lanester	2.2	Engager des actions de valorisation du patrimoine (exposition, réalisation de films, conférences)
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	2	Renforcer l'identité historique, patrimoniale et culturelle de Lanester	2.3	Engager des partenariats avec les acteurs "historiques" de la ville (DCNS, Commandos Marine )
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	3	Promouvoir la diversité culturelle	3.1	Soutenir la création artistique locale (programmation ,mise à disposition de locaux, acquisitions)
1	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	3	Promouvoir la diversité culturelle	3.2	Promouvoir l'identité bretonne : développer l'apprentissage des langues, des cultures, la pratique de la musique et de la danse, la connaissance du patrimoine breton (histoire, contes, sports et jeux, art), le soutien et le partenariat avec les associations culturelles bretonnes
-	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	3	Promouvoir la diversité culturelle	3.3	Promouvoir la langue bretonne : signature de la charte Ya d'Ar Brezhoneg , soutien à la filière bilngue
-	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	4	Poursuivre et diffuser les actions portées par la municipalité et les acteurs locaux en matière d'éducation à l'environnement	4.1	Illustrer les sentiers de randonnées par des contes et dessins d'enfant
1	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	4	Poursuivre et diffuser les actions portées par la municipalité et les acteurs locaux en matière d'éducation à l'environnement	4.2	Proposer des activités de découverte des milieux naturels dans le cadre des classes vertes et des centres de loisirs
-	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	4	Poursuivre et diffuser les actions portées par la municipalité et les acteurs locaux en matière d'éducation à l'environnement	4.3	Initier les enfants au jardinage/maraîchage écologique
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	4	Poursuivre et diffuser les actions portées par la municipalité et les acteurs locaux en matière d'éducation à l'environnement	4.4	Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable au sein des activités de loisirs
-	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	4	Poursuivre et diffuser les actions portées par la municipalité et les acteurs locaux en matière d'éducation à l'environnement	4.5	Générer une émulation des pratiques "développement durable" dans les écoles
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	5	Réduire l'impact de la collectivité et du grand public sur l'environnement	5.1	Encourager les associations oeuvrant pour le réemploi des produits de consommation usagés
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	5	Réduire l'impact de la collectivité et du grand public sur l'environnement	5.2	Envisager la constitution d'une plate-forme de compostage pour déchets verts des jardins partagés
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	5	Réduire l'impact de la collectivité et du grand public sur l'environnement	5.3	Sensibiliser sur l'impact des plantes invasives
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	5	Réduire l'impact de la collectivité et du grand public sur l'environnement	5.4	Informer sur la nocivité des pesticides
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	5	Réduire l'impact de la collectivité et du grand public sur l'environnement	5.5	Engager une démarche de communication relative aux impacts environnementaux

05/07/2013 1/5

ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	6	Développer la prise en compte des circuit courts et le rôle socio- éducatif d'une agriculture de proximité	6.1	Sensibiliser le grand public aux circuits courts et à la saisonnalité des produits
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	6	Développer la prise en compte des circuit courts et le rôle socio- éducatif d'une agriculture de proximité	6.2	Développer les jardins partagés et familiaux
I	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	6	Développer la prise en compte des circuit courts et le rôle socio- éducatif d'une agriculture de proximité	6.3	Connaître les outils réglementaires de mise à disposition des terres pour installer un agriculteur
I	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	7	Promouvoir le soutien aux PME/TPE	7.1	Communiquer régulièrement dans Reflets sur l'activité économique
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	7	Promouvoir le soutien aux PME/TPE	7.2	Requalifier la zone de Kerpont (Qualiparc)
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	8	Valoriser les initiatives d'insertion sur la commune	8.1	Valoriser et harmoniser les initiatives d'insertion sur la commune
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	9	Favoriser la formation des jeunes	9.1	Renforcer l'attractivité des filières techniques (dominante navale et maritime –Lycée et GRETA) en lien avec le tissu industriel local
ı	I. La valorisation des atouts et ressources locaux	9	Favoriser la formation des jeunes	9.2	Promouvoir l'alternance / l'apprentissage
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	10	Favoriser la connaissance du tissu commercial de proximité	10.1	Accompagner le lancement de l'association des commerçants du centre-ville
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	10	Favoriser la connaissance du tissu commercial de proximité	10.2	Développer un vis-à-vis de façade commerciale et densifier le centre-ville
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	11	Favoriser la diffusion des modes de déplacement doux auprès du grand public	11.1	Sécuriser les bandes et pistes cyclables
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	11	Favoriser la diffusion des modes de déplacement doux auprès du grand public	11.2	Développer l'intermodalité bus / vélo
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	11	Favoriser la diffusion des modes de déplacement doux auprès du grand public	11.3	Programmer les travaux Plan Accessibilité Voirie et Espace public
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	12	Maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments non- communaux	12.1	Associer la population dans des programmes de travaux de réhabilitation
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	12	Maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments non- communaux	12.2	Sensibiliser le grand public
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	13	Poursuivre la lutte contre la précarité énergétique	13.1	Poursuivre l'identification des logements indigne/indécent
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	13	Poursuivre la lutte contre la précarité énergétique	13.2	Faire connaître les dispositifs existants
II	II. La reconstruction de la ville sur elle-même	14	Améliorer l'accès aux logements	14.1	Améliorer l'accès aux logements
ш	III. La participation de tous au projet	15	Faciliter l'accès de tous à la culture	15.1	Réduire les freins financiers (réflexion tarifaire) et sociaux : -adaptation aux situations de handicap dans la conformité des locaux pour une accessibilité physique -installer une boucle magnétique à l'espace jean vilar -constitution de fonds adaptés à la médiathèque (livres lus à haute voix)
Ш	III. La participation de tous au projet	15	Faciliter l'accès de tous à la culture	15.2	Développer la médiation, travailler en transversalité et contribuer à un élargissement et un croisement des publics

05/07/2013 2/5

ш	III. La participation de tous au projet	16	Offrir un accès à la culture de qualité et de proximité	16.1	Développer l'éducation artistique et culturelle reposant sur une concertation entre les équipements culturels, les associations et institutions culturelles ainsi que l'éducation nationale
					· ·
III	III. La participation de tous au projet	16	Offrir un accès à la culture de qualité et de proximité	16.2	Favoriser la participation des habitants et usagers en terme de fréquentation et de pratiques culturelles (ateliers dans les quartiers, ateliers liés à des projets type EsKale), et définir des actions (comité de lecture, consultation lors de la définition du nouvel équipement culturel)
Ш	III. La participation de tous au projet	16	Offrir un accès à la culture de qualité et de proximité	16.3	Promouvoir la diversité des expressions culturelles et artistiques ( theâtre,danse, musique, arts plastiques) et proposer une offre culturelle riche
ш	III. La participation de tous au projet	16	Offrir un accès à la culture de qualité et de proximité	16.4	Travailler sur la proximité en développant des programmations "hors les murs" et en proposant des actions/ ateliers au sein des quartiers
Ш	III. La participation de tous au projet	17	Formaliser le soutien à la parentalité sur la commune	17.1	Proposer un cycle de conférences traitant les questions du quotidien liées à la petite-enfance et à la parentalité
Ш	III. La participation de tous au projet	18	Favoriser la participation citoyenne des jeunes	18.1	Développer les outils de réseaux sociaux
ш	III. La participation de tous au projet	18	Favoriser la participation citoyenne des jeunes	18.2	Elargir la tranche d'âge du conseil municipal des enfants
	III. La participation de tous au projet	18	Favoriser la participation citoyenne des jeunes	18.3	Mettre en place un Label Assemblée des Jeunes
Ш	III. La participation de tous au projet	19	Améliorer la prise en compte des personnes âgées, isolées et handicapées	19.1	Soutenir la mise en réseau des aidants
	III. La participation de tous au projet	19	Améliorer la prise en compte des personnes âgées, isolées et handicapées	19.2	Former les personnes âgées au numérique
	III. La participation de tous au projet	19	Améliorer la prise en compte des personnes âgées, isolées et handicapées	19.3	Etudier la possibilité d'une offre de transports pour les personnes agées les jours de marché
Ш	III. La participation de tous au projet	20	Organiser un système d'échanges de services, savoirs, techniques entre habitants	20.1	Développer les échanges intergénérationnels
Ш	III. La participation de tous au projet	20	Organiser un système d'échanges de services, savoirs, techniques entre habitants	20.2	Soutenir la démarche du lancement du SEL
Ш	III. La participation de tous au projet	20	Organiser un système d'échanges de services, savoirs, techniques entre habitants	20.3	Développer les ateliers de transfert de savoirs (université populaire)
ш	III. La participation de tous au projet	21	Conforter les démarches de participation et de concertation	21.1	Intégrer les initiatives déjà engagées en matière de participation
Ш	III. La participation de tous au projet	21	Conforter les démarches de participation et de concertation	21.2	Développer une plate-forme d'échange entre les acteurs associatifs
Ш	III. La participation de tous au projet	21	Conforter les démarches de participation et de concertation	21.3	Développer le lien entre Conseils de quartier et animation
Ш	III. La participation de tous au projet	21	Conforter les démarches de participation et de concertation	21.4	Développer des outils de sensibilisation aux démarches éco-responsables (évènementiel, organisation des manifestations) pour les associations
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	22	Réduire la production de déchets et optimiser leur gestion	22.1	Sensibiliser et mobiliser les agents
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	22	Réduire la production de déchets et optimiser leur gestion	22.2	Développer la dématérialisation dans les services
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	22	Réduire la production de déchets et optimiser leur gestion	22.3	Généraliser le tri dans les services

05/07/2013 3/5

IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	22	Réduire la production de déchets et optimiser leur gestion	22.4	Développer le compostage des déchets fermentescibles
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	23	Développer les modes de transports moins polluants et alternatifs à la voiture individuelle	23.1	Intégrer les actions et le suivi du Plan de Déplacements d'Administration (PDA)
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.1	Configurer le matériel informatique et diffuser les bonnes pratiques (éclairage, mode veille)
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.2	Former, sensibiliser les usagers et exploitants
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.3	Désigner un référent par bâtiment
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.4	Suivre les consommations énergétiques des bâtiments
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.5	Réaliser des audits énergétiques des bâtiments
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.6	Développer la télégestion pour le chauffage
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.7	Mettre en œuvre des travaux de rénovation énergétique des bâtiments
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.8	Etudier les potentiels de développement des énergies renouvelables
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.9	Récupérer les eaux de pluies
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.10	Mettre en œuvre des travaux de rénovation de l'éclairage public
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	24	Maitriser les consommations énergétiques et des flux dans les bâtiments gérés par la municipalité	24.11	Remplacer les équipements consommateurs d'eau par matériel plus économe
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	25	Valoriser la biodiversité en matière de gestion des espaces verts	25.1	Généraliser la gestion différenciée
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	25	Valoriser la biodiversité en matière de gestion des espaces verts	25.2	Systématiser le broyage et le compostage
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	25	Valoriser la biodiversité en matière de gestion des espaces verts	25.3	Suivre la charte du bassin versant du Scorff
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	25	Valoriser la biodiversité en matière de gestion des espaces verts	25.4	Choisir des espèces plantées adaptées
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	25	Valoriser la biodiversité en matière de gestion des espaces verts	25.5	Former le personnel
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	26	Promouvoir les achats éco-responsables	26.1	Prendre en compte le critère environnemental lors du renouvellement du matériel informatique
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	26	Promouvoir les achats éco-responsables	26.2	Signer la charte d'achats UNICEF et Forêt primaire
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	26	Promouvoir les achats éco-responsables	26.3	Participer au réseau grand ouest commande publique durable

05/07/2013 4/5

IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	26	Promouvoir les achats éco-responsables	26.4	Sensibiliser/former les services concerné par les achats
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	27	Promouvoir une alimentation responsable	27.1	Limiter les éléments de vaisselle jetable
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	27	Promouvoir une alimentation responsable	27.2	Mettre en place un goûter commun dans les garderies
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	27	Promouvoir une alimentation responsable	27.3	Afficher la production de déchets alimentaires dans la restauration collective
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	27	Promouvoir une alimentation responsable	27.4	Poursuivre l'intégration de produits locaux, de saison et bio
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	27	Promouvoir une alimentation responsable	27.5	Utiliser de l'eau en carafe
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	27	Promouvoir une alimentation responsable	27.6	Sensibiliser les usagers pour améliorer le pointage
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	27	Promouvoir une alimentation responsable	27.7	Poursuivre le travail avec la Commission Usagers Restauration Scolaire (CURS)
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	27	Promouvoir une alimentation responsable	27.8	Sensibiliser le personnel
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	28	Sensibiliser les agents au développement durable	28.1	Mettre en place un plan de formation en matière de développement durable
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	28	Sensibiliser les agents au développement durable	28.2	Mettre en valeur la démarche éco-responsable dans les annonces de recrutement
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	28	Sensibiliser les agents au développement durable	28.3	Créer un encart sur l'éco-responsabilité dans le livret de l'agent
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	28	Sensibiliser les agents au développement durable	28.4	Mettre en place des objectifs de développement durable dans les objectifs de service
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	28	Sensibiliser les agents au développement durable	28.5	Formaliser une charte des éco-gestes
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	29	Renforcer la responsabilité sociale de la collectivité	29.1	Systématiser les clauses sociales et éco-responsables dans les marchés publics
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	29	Renforcer la responsabilité sociale de la collectivité	29.2	Etablir des partenariats avec des entreprises d'insertion pour la réalisation de prestations (ESAT Alter Ego de Ploemeur pour destruction d'archives, Bookhémispères pour désherbage des collections de la médiathèque)
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	29	Renforcer la responsabilité sociale de la collectivité	29.3	Accompagner et encourager des pratiques " développement durable " auprès des acteurs culturels (lors des manifestations,festivals ,,,)
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	29	Renforcer la responsabilité sociale de la collectivité	29.4	Permettre l'accès à l'emploi des personnes handicapées (6% dans les services aujourd'hui)
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	29	Renforcer la responsabilité sociale de la collectivité	29.5	Lutter contre l'illettrisme
IV	IV. L'éco-responsabilité de la collectivité	29	Renforcer la responsabilité sociale de la collectivité	29.6	Faciliter le recrutement d'apprentis

05/07/2013 5/5